

TIBÈRE

§ I^{er}. — LA FAMILLE IMPÉRIALE.

Chaque époque a son secret. Ses passions, ses crises, ses contradictions se résument en un mot qu'il faut chercher comme un mot d'énigme. Mais il ne faut pas constamment le chercher bien haut; le secret d'une époque n'est pas toujours un symbole mystagogique ou une philosophique abstraction; souvent, en le cherchant au ciel, vous marchez dessus.

La clef de cette époque, je crois l'avoir trouvée sur les bancs d'une école. Et pourquoi pas? Où se font les hommes? c'est à l'école. D'où datent nos convictions les plus fermes, nos penes les plus entraînantes, nos préjugés les plus indéracinables? n'est-ce pas de l'école?

Disons ce qu'était l'éducation romaine. La morale publique à Rome était toute dans le patriotisme; il est vrai que ce patriotisme n'était pas, comme chez nous, une sentimentalité plus ou moins vague, un amour de quelque chose que l'on définit assez mal, fécond en phrases, pauvre en action. Le patriotisme romain était ceci : la chose publique est dieu; et un dieu ne vous doit rien; et vous lui

devez tout, corps et âme, vie et biens, vous-même et autrui. Cela était grand, bien que fort absurde.

Voilà pour la morale; voici maintenant pour l'intelligence (nous parlons du bon temps de l'éducation romaine, et non pas de la Rome grécisée qui commence avec les Scipions). Alors chaque homme était appelé à tout. Les fonctions publiques ne se divisaient que par degrés, et non pas comme chez nous par attributions; le préteur rendait la justice à Rome, et hors de Rome commandait l'armée; le questeur était, dans l'ordre civil, un intendant de province, à l'armée, un trésorier militaire. Le consul faisait la guerre, délibérait au sénat, offrait des sacrifices et des prières : général, orateur, pontife, homme politique tout à la fois.

De là les quatre grandes études qui composaient toute éducation : la guerre, le culte, le droit, l'éloquence, c'étaient là les vraies sciences romaines. Il n'était personne qui ne commençât par être soldat, personne qui ne fût en sa vie accusé ou accusateur, personne qui n'eût quelque charge pontificale à remplir ou quelque avis à donner sur le droit. Cicéron, qui pourtant vint assez tard et nous semble un homme tout pacifique, fut général, avocat, financier, jurisconsulte, orateur, poète, philosophe, homme d'État. César fut tout cela et bien plus que tout cela.

Et déjà, pourtant, les anciennes mœurs étaient en décadence. Ces quatre sciences, ou plutôt ces quatre fonctions publiques (car les Romains ne les envisageaient que sous ce point de vue), autrefois la propriété exclusive du patriciat, étaient tombées avec le reste de son héritage aux mains de la *nobilitas*. Peu à peu elles s'étaient séparées. L'un avait eu plus de cœur, et, sa première cause plaidée, s'était voué à la guerre; l'autre, plus de poumons, et après

sa première campagne, s'était mis à plaider; celui qui ne se sentit de force ni pour la vie des camps, ni pour les clameurs du Forum, mit une branche de laurier sur sa porte, s'assit dans un grand fauteuil, et attendit les consultations. Il y eut alors, avec la même universalité d'éducation, trois carrières distinctes pour la jeunesse : l'armée, l'éloquence et le droit ¹.

Mais, comme d'un côté la gloire militaire menait aux premières fonctions politiques, positions parlantes, délibérantes, accusantes et accusées; comme de l'autre le droit n'était guère qu'un pis aller pour les mémoires courtes ou les poitrines faibles, tout le monde s'exerçait au langage en public ². Voyez l'Angleterre, cette vie de clubs, de *hustings*, de parlements, où il n'est pas d'homme, si petit qu'il soit, qui n'ait un jour en sa vie à jouer l'orateur devant son village, où tout se fait à coups de harangues, où des *meetings* et des comités le *speech* a passé dans la conversation. Il en était de même chez les Romains, et bien mieux encore,

1. Tacit., *de Orator.*, 28. « Les uns sont arrivés aux honneurs par la science du droit, d'autres par l'éloquence, d'autres par la gloire militaire. Nul de ces succès ne manqua à M. Porcius Caton. Plein de courage et de génie militaire, il se retrouvait au besoin, dans la vie pacifique, jurisconsulte habile, éloquent orateur. » Tit.-Liv., XXXIX, 40. V. aussi Cic., *de Orat.*, III, 33.

2. « Ils s'étaient persuadé que sans l'éloquence on ne pouvait acquérir ni garder une position élevée dans l'État. A cette époque où souvent, malgré soi, on était produit à la tribune; où dans le sénat il ne suffisait pas d'opiner brièvement, mais où le vote devait être soutenu par une parole éloquente; où, calomnié par des ennemis, dénoncé par des accusateurs, il fallait se défendre par sa propre bouche; où devant les juges, il fallait déposer, non de loin et par écrit, mais présent et de vive voix : alors l'éloquence n'était pas seulement honorable et récompensée, mais nécessaire; il y avait et gloire à bien parler, et honte à rester muet. . . . On eût rougi d'être compté comme client, non comme patron, de laisser passer à d'autres les liens de patronage qu'avaient formés vos ancêtres, de passer pour un homme sans moyens, insuffisant aux charges, inhabile à les acquérir comme à les exercer. » Tacite, *de Orator.*, 36, 37.

parce qu'au lieu de l'air détrempe de l'Angleterre ils avaient l'air pur et le doux climat de l'Italie, parce que tout se passait à la face du ciel : affaires publiques, affaires privées, justice, commerce, société; parce qu'on communiquait par la parole au lieu de communiquer par la presse; parce que, en un mot, on vivait à l'air. La pluie, il est vrai, faisait cesser les affaires, et, au premier bruit de tonnerre, on ajournait la question jusqu'au prochain jour de beau temps. Mais, du reste, ces assemblées du peuple en Grèce et à Rome, que nous appelons des délibérations, ces assemblées de 3 ou 4,000 hommes et davantage, si tumultueuses, si désordonnées, qui discutaient si peu et votaient si mal, étaient surtout des moyens de publicité. La place publique était à la fois le parlement, la bourse, le salon, le palais de justice, le marché. C'était le Pnyx à Athènes, lorsque 3,000 hommes se réunissaient pour écouter avec enthousiasme et voter avec fureur; c'était l'Agora, la promenade des flâneurs et des causeurs de l'Attique, la manufacture des nouvelles, le centre du commérage, la tribune des philosophes, le *meeting* permanent, où chacun pouvait parler au peuple des affaires du peuple et de ses propres affaires, de sa maison, de son industrie, de son commerce, où le socle de Démosthènes servait de petites affiches; c'était le lieu où aboyait Diogène, et où Timon le misanthrope venait dire : « Hommes athéniens, j'ai chez moi un figuier où se sont pendus quatre ou cinq citoyens; si quelqu'un veut l'employer au même service, je l'engage à se hâter, car je vais couper l'arbre. » Tous ces noms de Lycée, de Portique, d'Académie, nous rappellent que la philosophie, comme tout le reste, se tenait en plein air; en un mot, on vivait à la tribune.

A Rome, il en était de même. Sous les empereurs, les

bains et les basiliques vinrent bien disputer au Forum le monopole de la publicité; mais sous la république, le Forum était un rendez-vous à peu près universel. Les jours ordinaires on y causait; les jours de marché, où la nécessité y appelait tout le peuple, on y faisait devant le peuple les affaires sérieuses, les affaires des citoyens comme celles de l'État; on y adoptait un fils, on y faisait son testament; enfin le Forum tenait lieu, et des salons, ce grand élément de la vie du dernier siècle, et des journaux, ce grand élément de notre vie¹.

Cette accoutumance de la vie publique, jointe à la gravité romaine, produisait une certaine solennité dans les mœurs, quelque chose d'officiel, d'apprêté, d'oratoire dans toutes les habitudes. La harangue était de tous les moments, de toutes les affaires : *concio* est le *speech* des Anglais. Dans la vie de famille, on se haranguait comme dans la vie politique. Germanicus mourant harangue ses amis; un rhéteur fatigué de vivre, vient au Forum, monte à la tribune, expose en trois points les raisons qu'il a de mourir, puis retourne chez lui, cesse de manger et meurt². Antoine, violemment attaqué dans le sénat par Cicéron, ne se croit pas en état de lui répondre sur l'heure; il va à la campagne, s'y enferme avec un maître de rhétorique, y étudie, déclame, improvise pendant quinze jours, puis revient au sénat et fulmine son écrasante improvisation.

Dans les *Annales* de Tacite, cet écrivain, qui raconte son propre temps et le raconte avec une si profonde intelligence, Sénèque, que commencent à inquiéter les dispositions peu aimables de son impérial élève Néron, l'aborde et

1. « A Rome, où tout le monde se voit au Forum, on n'a pas besoin d'être voisins. » Romæ, cùm Forum commune sit, vicinitas non requiritur. (Cic., *Fam.*, V, 15.)

2. Suet., *de Claris Rhetoribus*, 6.

lui fait un *speech* dans toutes les formes pour lui demander sa retraite. Néron lui répond comme on ferait à la Chambre : « Si je ne crains pas de répondre sans préparation à un discours longuement médité, c'est à toi que je le dois, etc. »

Un avocat chez nous, c'est un homme souvent assez vulgaire, qui, secouant les plis d'une vieille robe noire, criant d'une voix enrouée des phrases mal faites et malsonnantes, frappant sur le bureau, n'a certes rien de pompeux ni de théâtral; mais un avocat chez les Romains, c'était un magique artiste en paroles, monté sur une large tribune, s'y promenant à droite et à gauche, se drapant habilement dans les plis de sa toge blanche (Tacite se plaint des petits manteaux de son temps, dans lesquels, dit-il, l'éloquence est étriquée¹), prenant le *la* d'un joueur de flûte, afin de ne pas commencer sur un ton trop haut ni trop bas, donnant à sa voix toutes les inflexions étudiées d'une déclamation d'acteur, modulant son geste, se complaisant dans ses cadences, charmant au moins les oreilles quand il ne parlait ni à l'esprit ni au cœur²; s'armant de prudence et de modestie dans son exorde, entamant avec une douceur insinuante les préventions de son auditoire, exposant avec clarté, racontant avec esprit, argumentant sans pédantisme, sophistiquant avec élégance, injuriant en phrases poétiques, vouant avec grâce son adversaire aux dieux infernaux, ayant des malédictions, des colères, des violences harmonieuses, pleurant à la péroration,

1. Tacit., *de Orator.*, 39.

2. Cicéron revient plusieurs fois sur les applaudissements qui suivirent cette phrase d'un orateur : *Patriſ dictum sapiens temeritas filiſ comprobavit*, non à cause du sens de la phrase, mais à cause de son euphonie. Et Tacite parle des orateurs qui se glorifient *de ce qu'on chante et de ce qu'on danse leurs discours*. *Ibid.* 26.

pleurant de rhétorique, de fatigue, d'émotion même; car il ne faut pas oublier ce qu'il y avait d'émotion facile et de sensibilité passagère dans ces âmes méridionales.

Il est bon de voir comme on entendait minutieusement ces dehors de l'éloquence, et comment la dignité de l'orateur était comprise. L'orateur ne devait ni se moucher, ni cracher, ni tousser trop souvent. Le verre d'eau sucrée est condamné par Quintilien. L'orateur ne devait ni trop se remuer ni se remuer trop peu, ni gonfler ses narines, ni lever ses épaules, ni mordre ses lèvres, ni sortir de son banc, ni trop s'y promener (on demandait à un certain avocat combien de milles il avait fait en plaidant), ni se balancer sur le pied gauche, ni avancer le pied droit en même temps que la main droite, ni écarter les jambes, ni lever le bras gauche plus haut qu'il ne faut pour former avec le corps un angle droit. L'école réglait jusqu'à sa toilette : les dernières franges de sa toge devaient lui descendre à mi-jambe, les premières un peu au-dessous du genou; sa toge devait être arrondie et d'une coupe élégante; une grosse cravate qui enveloppe le cou et charge les épaules, ôte, disait-on, à la poitrine sa dignité; il ne faut ni trop de bagues à ses doigts, ni dans sa main, s'il se peut, un cahier incommode; mais, à mesure qu'il parle et s'échauffe, il peut se mettre plus à l'aise, après l'exorde laisser tomber un pli de la toge, à l'argumentation la relier tout à fait; « le costume lui-même doit prendre un air de combat. » A la péroraison, quand on pleure, quand on l'applaudit, quand on l'embrasse, que sa toge tombe, que toutes les grâces de son costume soient troublées, qu'il soit haletant, en sueur! Pline, cependant, lui recommande le mouchoir pour essuyer son front sans déranger sa coiffure. Tout cela est un peu théâtral, sans doute; mais ne

souhaiteriez-vous pas que quelques-unes de ces délicatesses de parole, de pose et de toilette eussent passé du Forum au Palais de justice et même au Palais-Bourbon ¹?

Telle était donc cette vie d'apparat et de dignité officielle, cette vie oratoire qui faisait que dès l'enfance on s'exerçait à la période cicéronienne. Plébéiens et patriciens, futurs soldats et futurs jurisconsultes, tous ceux qui recevaient une éducation recevaient celle-là. M. Pitt, à dix ans, montait sur la table, et de là improvisait devant son père de petits discours parlementaires. Auguste, à douze ans, prononçait l'éloge de son aïeule ².

Tout cela était bien sous la république : la vie parlementaire était un but et un aliment pour toutes ces éloquences naissantes ³. Sous l'empire, le but n'exista plus, mais les écoles subsistèrent. On continua de fabriquer des orateurs sans savoir pour quelle tribune. Et que vouliez-vous que fit la jeunesse? L'art militaire et le droit n'étaient guère des sciences d'école. D'ailleurs la jurisprudence était suspecte de républicanisme; la vie militaire très-entachée de danger et de fatigue, choses qu'on n'aimait plus. Il n'y avait plus de Forum, mais il y avait encore ce sentiment artiste qui fait aimer les belles paroles, et que les Grecs avaient inspiré aux Romains. On ne délibérait plus, on discourait encore; on avait renvoyé les orateurs, on gardait les maîtres de rhétorique.

L'enseignement n'avait donc plus rien de sérieux; il tombait dans les sophismes, les subtilités, les frivolités de la Grèce. Il y avait dans les anciens un fonds de dignité puérile qui se laisse partout apercevoir. La base de l'ins-

1. V. Quintil., XI, 3.

2. *Id.*, XII, 6.

3. V. surtout Tacite, *de Orator.*, 36, 37, 40.

truction première, c'était la mythologie des Grecs, à laquelle on ne croyait plus, mais que l'on apprenait toujours. Ces poétiques niaiseries étaient la première chose dont se remplissaient tous les cerveaux, le premier caractère dont l'imagination naissante, cette cire molle, restait timbrée. Ajoutez que l'érudition s'y était mise, et que, sans croire à Vénus ni à Hercule, on discutait avec conscience sur la couleur des cheveux de Vénus, sur le jour de la naissance d'Hercule. Il y avait des gens appelés grammairiens dont la suprême science était celle-là, et c'était à ces gens qu'on confiait l'intelligence naissante des enfants. On demandait à un précepteur que l'on voulait prendre le nombre des chevaux d'Achille, le nom de la mère d'Hécube. Tibère, ce vieux et farouche tyran, adorait les grammairiens, et passait ses moments de répit à leur poser des questions pareilles ¹.

De chez le grammairien, le jeune homme passait chez le rhéteur, des puérités de la religion aux puérités de l'éloquence. Les Grecs, peuple bavard, avaient une foule de beaux diseurs depuis qu'ils n'avaient plus de Démosthène. Quand Rome leur fut ouverte, tout cela vint professer à Rome, et y établir, comme les appelaient les vieux pères conscrits, leurs *écoles d'impertinence* ². Ce qui caractérisa ces écoles, ce fut une combinaison de l'esprit alambiqué, puéril et disputeur des Grecs, avec l'esprit tendu, lourd et emphatique des Romains, l'union du sophisme et de la déclamation. Comme on n'avait rien autre à faire, ce fut une rage de déclamer, de disputer, de controverser, de plaider, de répliquer, d'improviser, de répondre. Vinrent à leur tour les nouveaux sujets de Rome, les Barbares que l'on ci-

1. Suet., *in Tiberio*, 70.

2. Ludum impudentiæ. Cic., *de Orat.*, III, 24. Tacit., *de Orator.*, 35.

vilisait, criant, sophistiquant, avocassant à l'envi; Gaulois, Africains, Espagnols surtout, aux larges poumons, à la puissante poitrine, à l'imagination désordonnée, parlant des jours, des nuits entières, déclamant à table, déclamant en voyage, déclamant sous la tente ¹: la vie de ces gens-là était un perpétuel monologue. Maintenant, dire quelle misérable chose était leur faconde, ce serait difficile. L'un, pour augmenter la difficulté, demandait qu'on lui donnât le premier mot de son discours; on lui donnait *verubus*, et il commençait par *verubus*. L'autre se proposait pour sujet d'*éloquence* cette question: « Pourquoi, si on laisse tomber un verre, se casse-t-il? Pourquoi, si on laisse tomber une éponge, ne se casse-t-elle pas? » Voici en peu de mots comment on procédait. Les commençants étaient bornés à des discussions moins incisives (*suasoriæ*): ils engageaient Alexandre à se contenter d'avoir conquis la terre, à ne pas conquérir l'Océan; ils conseillaient à Caton de ne pas se tuer, ou bien à Agamemnon de ne pas faire périr Iphigénie. Mais ces querelles avec les morts n'étaient que des jeux d'enfants; il fallait en venir à la plaidoirie (*controversia*), soutenir la lutte contre un adversaire, livrer bataille sur la grande scène de l'école. Les sujets de ces controverses sont incroyables. Voici quelques-unes de ces plaidoiries fictives sur lesquelles vous me pardonnerez d'insister, puisqu'elles étaient le dernier perfectionnement de l'éducation, l'exercice le plus intellectuel de la jeunesse et même de l'âge mûr.

Un homme et sa femme se jurent de ne pas se survivre l'un à l'autre. Le mari, un peu las de sa moitié, part pour un voyage et lui fait annoncer sa mort. Elle, trop confiante,

1. Tacite, *ibid.* Quintil., X, 7. V. surtout Sénèque le père dans ses curieuses préfaces, entre autres, *Controv.*, lib. I.

tient parole et se jette par la fenêtre; elle ne meurt pas cependant, elle guérit, et apprend que son mari l'a jouée: arrive son père qui veut le divorce; elle, sans rancune, n'en veut pas. Plaidez pour le père, plaidez pour la fille. — Autre exemple: un homme recueille des enfants exposés, leur coupe un bras ou une jambe, les fait mendier en cet état, et s'enrichit de ce qu'on leur donne. Accusez cet homme, défendez cet homme. — La loi (laquelle loi du reste n'est ni du droit romain, ni du droit grec, ni d'aucun autre; c'est une législation fabriquée par les rhéteurs, aussi fabuleuse que les événements), la loi veut que si une jeune fille a été enlevée, elle ait le choix ou de faire mourir son ravisseur, ou de l'épouser sans dot. Un même homme a enlevé deux femmes; l'une veut qu'il meure, l'autre veut l'épouser. Plaidez là-dessus.

Maintenant figurez-vous l'éloquence s'exerçant sur de pareils sujets; les disciples venant les uns après les autres saupoudrer de nouvelles phrases l'absurdité d'une telle donnée, chacun à son tour plaidant le pour et le contre, entassant les antithèses, nageant en plein Océan dans les tropes et les figures, appelant à son secours l'ithos et le pathos, toutes les niaiseries sonores, toutes les absurdités sentencieuses, pour dire bon gré mal gré quelque chose sur un sujet où il n'y avait qu'à se taire; et cela au milieu des hourras, des sifflets, des applaudissements, des clameurs; le tumulte du Forum remplacé par un tapage d'écoliers. Il y eut un de ces rhéteurs qui, à force de se battre les flancs et de se monter la tête, en devint fou. Nous avons tout un livre composé d'échantillons de ces merveilleuses harangues, de ces beaux traits qui donnaient le signal des bravos. C'est le répertoire le plus vaste de paroles vides,

d'éloquence à froid, d'antithèses creuses; livre curieux à force de manquer de sens.

Voilà ce qu'étudiait toute la jeunesse avant de s'élancer dans la vie. Nous venons de dire comment les carrières anciennes étaient tombées en discrédit. Avec cette éducation d'ailleurs, il semblait qu'il ne dût y en avoir qu'une, et que le monde dût être composé d'avocats; et en effet, dans l'ancienne Rome, il n'y avait personne qui n'eût commencé par l'être un peu plus ou un peu moins. Mais encore, après avoir vécu dans ce monde romanesque de sortilèges, d'empoisonnements, d'incestes, parmi ces lois imaginaires, ces catastrophes miraculeuses, ces procès impossibles, la tête pleine de toutes ces belles choses, comme on devait se trouver dérouté au tribunal du préteur, en face des hypothèques, des cours d'eau ou de la quarte facildie¹!

Aussi les maîtres de l'art étaient-ils souvent malheureux au barreau, et parfois, comme dit Quintilien, se jugeaient trop éloquentes pour jamais plaider². Il s'agissait un jour d'un homme qui demandait que le serment lui fût déféré. L'avocat adverse, rhéteur illustre, trouva un admirable mouvement pour lui répondre: Tu demandes le serment, dit-il; eh bien! jure, mais écoute la formule que je te prescris: jure par les cendres de ton père que tu as laissé

1. Tacit., *de Orat.*, 35. Quintil., II, 41. V. ailleurs encore ses plaintes sur l'amollissement de l'éloquence, devenue tout à fait impropre à la vie réelle et aux combats du barreau: « Cette éloquence voluptueuse, qu'applaudissent des auditeurs paresseusement couchés, sans rien de mâle ni de sérieux. » V, 42. Dans Sénèque, « un rhéteur plaidant pour la première fois au Forum, est tout étonné de parler en plein air, se déconcerte, commence par un solécisme et supplie les juges de se transporter dans une basilique; tant il est vrai que, dans les écoles, les esprits sont élevés comme en serre chaude et ne savent supporter ni les clameurs, ni le silence, ni les rires, ni même l'aspect du ciel! » *Controv.*, IV, préfacio.

2. Quintil., XII, 6. V. aussi sur la gêne que les habitudes du barreau imposaient alors à l'éloquence. Tacit., *de Oratorib.*, 39.